aussi bien le Polonais au cours de toute l'audience se montrera las et indifférent :

— « Moi déjà passer ici, déjà tout raconter à l'autre président ».

Il ne souhaite qu'être jugé bien vite et condamné puisqu'il a volé ! Il ajoute même avec une invraisemblable inconscience : « Partout ou j'ai été, j'ai toujours emporté quelque chose. Si on' me relâchait, je serais bien obligé de recommencer ».

LE VERDICT

Après réquisitoire de M. le procureur Dorel, et plaidoirie de M. le bâtonnier Leblanc, les juges délibèrent sur les 98 questions qui leur sont posées.

François Wejcik est condamné à 10 ans de réclusion. — R. B.

LE MYSTÈRE de la casemate de Bersillies

(Suite de la première page)

Aucun fait nouveau sensationnel dans cette déposition qui a déjà été faite plusieurs fois et que nos lecteurs connaissent.

Mme Mathieu sera aussi formelle que son mari, lorsqu'elle sera mise en présence de l'inculpé.

Me Legrand, souvent à la demande de Chimène lui-même, sollicite maintes et maintes explications sur des points de détail.

Mme Mathieu répond avec assurance. Pour elle, également, aucun doute ne peut subsister, Chimène est bien le client à qui elle vendit le fameux revolver, ce même individu aux explications louches qu'elle suspecta de vouloir faire un mauvais coups.

— Je lui ai même demandé, ajoute-t-elle s'il n'avait pas l'intention de se tuer ou de tuer quelqu'un.

Chimène aurait alors donné une raison satisfaisante pour cet achat.

Pendant tout l'interrogatoire, Chimène est resté calme, impassible, n'adressant la parole qu'à son avocat et à voix basse. De bonne grâce, il s'exécuta lorsque le juge lui demanda d'écrire quelques lignes qui pourraient être comparées à l'écriture de la carte que lui aurait écrite Pesant avant de se suicider.

Avant de regagner la maison d'arrêt, il déclara une fois de plus à M. Magnin qu'il était innocent et n'était pas allé acheter un revolver chez M. Mathieu.

A 18 heures, interrogatoire et confrontations terminées, Chimène accompagné de son avocat, franchissait la porte de la prison.

L'instruction, au cours de cette journée, n'a pas fait un pas.

Nous ne nous avancerons pas en disant que de son côté, M. Droiton, commissaire de police mobile, ne reste pas inactif et que l'enquête qu'il effectue ménage des surprises.

DES EXPERTISES, RECONSTITUTIONS, ETC.

Nous avons dit que M. Magnin avait fait écrire quelques lignes qui pourraient être comparées à l'écriture de la carte.

M. Magnin a demandé à M. Flament, expert à Douai, de vouloir bien examiner cette carte pour lui faire connaître si elle avait été écrite par Pesant ou par Chimène.

On sait que certaines particularités troublantes font que c'est la deuxième hypothèse que les policiers envisagent.

D'autre part, à la demande de la défense, M. le docteur Paul, de Paris, a été commis pour examiner, avec M. le professeur Declerc, de Lille, le rapport du médecin légiste et en tirer les conclusions qui s'imposent au point de vue tant du suicide que du crime.

On envisage que le prochain interrogatoire sur le fond aura lieu au début de la semaine prochaine et l'intention de Me J.-C. Lgrand est de demander aussitôt des vérifications sur les lieux.

CE QUE NOUS DIT Me J.-C. LEGRAND

A l'issue de l'audience, Me J.-C. Legrand s'est rendu à Bersillies, où il a examiné l'état des lieux, les emplacements où furent retrouvés la douille et le cadavre.

L'avocat a tenu à rendre un hommage particulier à M. le juge Magnin, qui « mena l'interrogatoire, dit-il, si précis et serré avec impartialité et loyauté ».

« Je crois, nous a-t-il déclaré, que la lumière dans cette affaire ne peut pas venir du témoignage humain, dont nous connaissons par expérience la fragilité.

» La vérité viendra, je le crois, par des constatations scientifiques et surtout médico-légales.

» Il faut que l'on sache s'il y a eu suicide ou crime.

» Les confrontations d'aujourd'hui, m'ont permis de prendre en flagrant délit d'inexactitudes répétées les seuls témoins qui ont permis l'arrestation.

» L'accusation par contre a totalement oublié les déclarations de Mme Pesant, qui a proclamé les raisons du suicide en raison de l'état mental de son fils. Elle a oublié également les constatations de l'enquête qui établissent qu'il n'y a pas eu lutte et qu'il n'y a pas d'autres traces de pas dans le sol que ceux du défunt, et enfin les conclusions formelles du Dr Mangeot qui examina le cadavre et conclut au suicide ».

Me J.-C. Legrand est persuadé de la bonne foi de son client dont il a l'intention de demander la mise en liberté provisoire dès que sera connu le rapport de l'expert en écritures.

Telle n'est pas l'opinion des policiers tant que Chimène persiste dans son système de défense, sans donner d'explications plausibles de son étrange attitude les 25 et 26 avril, aggravant ainsi son cas. De plus en plus l'hypothèse du suicide est par eux rejetée.

Crime crapuleux ayant le vol pour mobile ? Crime passionnel d'un genre spécial sans doute ?

Les deux hypothèses sont actuellement étudiées, et vraisemblablement la lumière ne tardera plus à jaillir. L. B.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 18 juin 1931

Soleil : Lever à 3 h. 48; coucher à 19 h. 55. Lune : Lever à 5 h. 37 ; coucher à 22 h. 31. Aujourd'hui : saint Amand. — Demain : saint Gervais.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 17 juin, à 18 h. — Baromètre : 759 m/m 7 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 2 m/m 4. — Thermomètre : fronde. 18° , minima, 13° ; maxima, 23°1. Etat hygrométrique, 71. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : gouttes. — Direction du vent : Sud ; vitesse moyenne, 11 km à l'heure. — Direction des nuages : Sud-Ouest ; état du ciel : peu nuageux. Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps nuageux, assez belles éclaircies ; vent d'ouest, 3 à 5 m. Température maximum stationnaire.

MARIAGE. — Hier il a été célébré à Valenciennes le mariage de Mlle Simone Stiévenard, fille de M. Henri Stiévenard, ingénieur principal à l'Escaut-et-Meuse à Anzin, avec M. Pierre Gérard, chef de comptabilité, fils de M. Etienne Gérard, attaché à la direction de l'Escaut-et-Meuse. Le consentement des époux avait été reçu la veille à Anzin, par M. Tiétard, maire.

511 VICTIMES de la catastrophe du « Saint-Philibert »

(Suite de la première page)

DES MESURES VONT ÊTRE PRISES POUR L'ENLÈVEMENT DES CORPS DEMEURÉS DANS L'ÉPAVE

Sur l'initiative de M. Charles Dumont, ministre de la marine militaire, les représentants des ministères des travaux publics, de la marine marchande et de la marine militaire se sont réunis au ministère de la Marine pour étudier les mesures d'urgence déjà prises ou à prendre à la suite de la perte du « St-Philibert ». Dès que l'épave aura été exactement repérée, l'enlèvement des corps qu'elle contient sera effectué aussi rapidement que possible avec le concours des scaphandriers de la région et avec tous les moyens dont dispose maintenant sur place l'administration des Ponts et Chaussées et de la marine militaire.

D'autre part, la Commission de la marine marchande a procédé à un échange de vues sur la catastrophe du « St-Philibert » et s'est associée au deuil qui frappe des centaines de familles de la région de Nantes. Elle a décidé d'envoyer une lettre de condoléances exprimant la grande part que ses membres prennent au malheur qui vient d'éprouver le département de la Loire-Inférieure. En outre, la Commission a chargé son président d'intervenir auprès du Gouvernement pour qu'une enquête soit menée afin d'établir les causes du sinistre et de rechercher les responsabilités. La Commission s'est montrée désireuse que dans le cas où il serait impossible d'attribuer les responsabilités il fut procédé à une revision de la législation en vigueur pour la navigation touristique.

LE SÉJOUR EN FRANCE DE LA FAMILLE ROYALE DE HOLLANDE

Le président de la République et Mme Paul Doumer ont offert, mercredi, un déjeuner en l'honneur de S. M. la reine des Pays-Bas, qui était accompagnée de leurs Altesses royales le prince des Pays-Bas et la princesse Juliana. A son arrivée à l'Elysée, la souveraine a été reçue, à sa descente de voiture, par M. Becq de Fouquières, introducteur des ambassadeurs, et par le colonel Brosse, commandant militaire du palais.

Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon du 5e régiment d'infanterie, avec drapeau et musique. Puis la musique a joué l'hymne royal.

On sait que la reine Wilhelmine de Hollande, accompagnée de son mari, le prince Henri, duc de Mecklembourg, et de sa fille, la princesse Juliana, est arrivée à Paris et que la famille royale va séjourner quelque temps à Chevreuse. Notre photo montre, descendant de voiture à Chevreuse, la reine de Hollande, précédée de sa fille, la princesse Juliana. (W.W.Ph.).

Le président de la République et Mme Paul Doumer se sont avancés au-devant de la reine et l'ont conduite avec le prince des Pays-Bas et la princesse Juliana, dans le salon des ambassadeurs, où se trouvaient déjà réunis les invités.

Après les présentations, le président de la République et Mme Doumer ont accompagné la souveraine, le prince et la princesse, dans la grande salle à manger, où ils ont été suivis des convives.

Assistaient à ce déjeuner, les personnes de la suite de la souveraine et de leurs altesses royales : le Dr Fock, ministre d'Etat, et les membres de la légation des Pays-Bas ; MM. Albert Lebrun, président du Sénat et Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés ; Pierre Laval, président du conseil et les ministres ; les maréchaux Pétain, Lyautey et Franchet d'Esperey ; MM. Victor Bérard et Henry Bérenger, sénateurs ; Paul Boncour et Joseph Paganon, députés ; Renard préfet de la Seine, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; M. de Castellane, président du conseil municipal de Paris, etc.

UN "FORT CHABROL" COMMUNISTE EN AUSTRALIE

A Sydney, 24 personnes, dont 7 agents de police, ont été blessées au cours d'une échauffourée qui s'est produite aux abords d'une maison dont les occupants devaient être expulsés.

Cette bagarre est survenue à la suite d'une campagne organisée par les communistes pour protester contre cette expulsion. La maison avait été transformée en une véritable forteresse. Elle était entourée d'un réseau de fil de fer barbelé parcouru d'un courant électrique.

Quarante policiers furent chargés de s'en emparer, après avoir coupé l'électricité. Ils détruisirent le réseau de fil de fer barbelé et se lancèrent à l'assaut du fort improvisé, sous une pluie de projectiles.

Après un combat acharné, au cours duquel les deux camps subirent des pertes, la police réussit à s'emparer de la maison et arrêta dix des habitants dont plusieurs sont des communistes notoires.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LES POURPARLERS CONTINUENT

Nous avons dit qu'une entrevue avait réuni hier les représentants ouvriers et ceux des patrons non adhérents au Consortium. A la suite de l'échange de vues qui y fut fait la Commission patronale s'est réunie à nouveau mercredi et soumettra aujourd'hui ses suggestions à l'assemblée des patrons qui forment le groupe indépendant.

LA SITUATION A ROUBAIX

Le calme le plus complet règne en ville et plus rien ne bouge dans la rue des Longues-Haies, où toutes les dispositions ont été prises pour prévenir les tentatives de manifestations ou de bagarres.

D'autre part, la population attend patiemment le résultat des pourparlers engagés entre le groupement des patrons indépendants et les délégués ouvriers. Jusqu'à présent, il serait difficile de se prononcer exactement sur ce qui se décidera à l'issue de ces entrevues, mais tout porte à croire qu'un accord ne tardera pas à intervenir.

On ne signale aucun changement dans la situation et le nombre des grévistes reste toujours à 39.500.

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Au cours de la nuit, de nombreuses patrouilles ont parcouru les rues de la ville pour disperser les rassemblements et pour maintenir l'ordre.

Or, vers minuit, une patrouille de gardes mobiles, tandis qu'elle passait dans le quartier de la Guinguette, fut insultée par des individus qui prirent aussitôt la fuite. Ils ont été rejoints un peu plus loin et conduits à la gendarmerie, où ils furent maintenus en état d'arrestation sous l'inculpation d'outrages et ont été déférés au Parquet de Lille.

Il s'agit d'Henri Catteau, 43 ans, peintre en voitures, domicilié 45, rue des Flandres, à Roubaix et Victor Doutreligne, 54 ans, mouleur, demeurant 224, rue de l'Alma, à Roubaix, qui furent mis en état d'arrestation rue Saint-Antoine.

UNE RÉUNION DU SYNDICAT DES TRANSPORTS

L'Union des Travailleurs du Transport se réunira ce matin jeudi, à neuf heures, au siège, Salle des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

UNE PROTESTATION DU COMITÉ INTERSYNDICAL DE GRÈVE

Le Comité intersyndical de Grève nous communique :

« Le Comité intersyndical de Grève informé par la Presse d'une décision du Gouvernement Belge, relative à l'attitude des ouvriers frontaliers travaillant dans les usines de Roubaix-Tourcoing,

» Proteste énergiquement au nom de toute la population française de notre région, contre cette immixtion d'un gouvernement étranger, dans un conflit qui se déroule en territoire français.

» Il se refuse à croire que les organisations du Textile Belge puissent se prêter à une telle manœuvre, qui serait un acte de trahison envers les ouvriers français et envers leurs propres adhérents.

» Plus que jamais le Comité intersyndical de Grève fait appel à la solidarité de tous les ouvriers des deux côtés de la frontière, pour continuer la grève sans aucune faiblesse ni défection ».

UNE RÉUNION AU CONSORTIUM

Nous apprenons que la Commission intersyndicale de l'Industrie Textile se réunira aujourd'hui jeudi, en son siège, place de la Fosse-aux-Chênes.

UNE ENTREVUE DES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS ET BELGES DES GROUPEMENTS OUVRIERS

Le Comité intersyndical de Grève a envoyé mercredi soir, à Mouscron, plusieurs délégués, afin de s'assurer sur place des dispositions des frontaliers belges au sujet de la reprise du travail le 22 juin.

UN NOUVEAU CRÉDIT DE 5.000 FR. DU SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES

Le Syndicat national des agents du service actif des douanes de France et des Colonies nous communique :

Le Congrès adresse aux ouvriers du Textile de Roubaix-Tourcoing, en grève depuis un mois, l'assurance de sa sympathie et s'élève contre les provocations policières. Il proteste contre les desseins du patronat de réduire des salaires déjà insuffisants à l'heure même où le coût de la vie accuse une hausse inconnue. Dénonce la manœuvre du patronat du Nord comme procédant d'une offensive générale décidée contre les salariés de tout ordre, fonctionnaires compris. Décide l'envoi d'une nouvelle somme de cinq mille francs en vue de venir en aide aux familles des grévistes ».

Les Syndicats Libres demandent l'arbitrage du Préfet du Nord

Les Syndicats libres nous communiquent :

« La grève générale est arrivée au milieu de sa cinquième semaine. L'intérêt des foyers ouvriers, comme celui de l'industrie et de la paix sociale exigent qu'elle ne se prolonge pas.

» Les négociations entreprises depuis le 22 mai, soit avec la Commission intersyndicale patronale, soit avec les Patrons indépendants, ont suffisamment confronté les points de vue pour permettre enfin d'aboutir ».

UNE VUE D'ENSEMBLE DES NÉGOCIATIONS

« Le 17 mai, les Syndicats libres décidaient de participer à la grève générale parce que le plan de baisse des salaires qui comportait une réduction de 10 % était intégralement maintenu. Lors des audiences qui ont eu lieu au Ministère du Travail dans la journée de vendredi 22 mai, le représentant patronal ayant déclaré que la prime de présence restait seule en question, les Syndicats Libres étaient disposés à un accord pourvu que l'on s'entende sur une date et qu'une certaine baisse du coût de la vie ait été constatée à l'époque indiquée.

» C'est dans ce sens que les représentants des Syndicats Libres sont intervenus à nouveau lorsqu'ils ont été reçus par M. Landry, ministre du Travail, le mercredi 27 mai.

» Les propositions des Syndicats libres n'ayant pas été retenues par les autres parties intéressées au conflit, il s'en est suivi une prolongation de la grève.

» Les Syndicats libres n'ont jamais cessé pourtant leur action conciliatrice, qui s'est poursuivie sous des formes diverses. La conciliation n'aboutissant pas, leurs Commissions syndicales étaient notamment décidées, il y a huit jours, à déposer une demande d'arbitrage.

» Mais c'est ici que se place l'intervention des patrons indépendants. En face de leurs propositions, les Syndicats libres ont pris nettement une position de conciliation et ont laissé la C. G. T. prendre aussi ses responsabilités.

» Depuis lors, les entrevues se poursuivent et les éléments de solution sont ainsi dégagés.

POUR UN DÉNOUEMENT RAPIDE DE LA GRÈVE

« En conséquence, conscients des justes raisons qui les ont fait participer à la grève, soucieux de ne pas ébranler la solidarité ouvrière, mais se refusant à prendre la lourde responsabilité d'une prolongation du conflit, les Syndicats libres, **tout en espérant voir aboutir sous peu les négociations avec les patrons indépendants, adressent d'urgence à M. le Préfet du Nord une demande d'arbitrage en vue de réaliser sans tarder un accord d'ensemble.**

Les Syndicats libres déclarent que les dernières négociations ayant préparé les voies pour un accord rapide, ils dégagent toute responsabilité dans la prolongation du conflit, si les autres organisations ouvrières se refusaient aux solutions de conciliation qui s'imposent désormais.

» Pour l'avenir, il y a lieu d'espérer que la leçon de cette grève ne sera pas perdue. Les organisations ouvrières et patronales voudront sans doute éviter de nouveaux conflits. Pour cela, un seul moyen nous apparaît efficace : c'est l'organisation de réunions périodiques entre groupements patronaux et ouvriers, et des engagements précis de salaires et de conditions de travail sur des bases déterminées.

« Les Commissions des Syndicats Libres ».

UNE RÉUNION DES UNITAIRES A TOURCOING

Les unitaires, au nombre de 450 environ, ont tenu une réunion ordinaire au siège de leur syndicat, 53, rue Houchard, à Tourcoing, sous la présidence de M. Maurice Lefebvre, secrétaire de la Bourse du Travail Unitaire de Tourcoing. La réunion a duré de 15 à 17 heures et s'est déroulée sans aucun incident.

Un discret service d'ordre veillait dans les rues avoisinantes.

LA SITUATION

A HALLUIN. — Le Syndicat Régional Unitaire, en accord avec le Comité Central de grève, a décidé de tenir à Halluin vendredi 19 juin, à 9 h., un vaste congrès des usines de Roubaix, Tourcoing, Halluin et environs.

A cet effet, hier, toute la journée, à la Maison du Peuple, eurent lieu les réunions par usine, et un délégué par 100 ouvriers fut désigné pour siéger au Congrès de demain.

Aujourd'hui, les réunions par usine continueront. La matinée est réservée pour les ouvriers d'usines d'Halluin.

A 13 h. 30, ce sera le tour des usines de Roubaix, Tourcoing, et environs.

Lundi 22 juin, comme à Roubaix-Tourcoing, les usines d'Halluin ouvriront leurs portes.

Dans les milieux grévistes, on discute ferme cette décision patronale, commentant son résultat.

Au Bureau de Bienfaisance, hier toute la journée, il fut procédé à une distribution de secours aux grévistes nécessiteux.

A RONCQ. — Réunion tenue à 15 h., à la Maison du Peuple devant 200 grévistes.

Dans la soirée, à 18 heures, une autre réunion fut tenue au faubourg, au café Hasbrouck, rue de Lille, sans incident.

A MENIN. — On annonce pour ce matin, à 10 h., une importante réunion au local des Syndicats Belges Unitaires, rue de Lille aux Baraques.

Trois députés communistes belges : Jacquemotte ; Vandenbaume et Vanlandeghem, prendront la parole à cette réunion.

Celle-ci, comporte un ordre du jour qui traitera des décisions importantes à prendre, par suite des déclarations chrétiennes, socialistes, et en prévision de la réouverture des usines de Roubaix-Tourcoing-Halluin, pour lundi prochain.

Des directives seront données aux ouvriers Belges pour empêcher toute reprise du travail, lundi.

A cette réunion sera déclarée la pleine et entière solidarité des ouvriers Belges unitaires avec les grévistes français.

AU SUJET DE L'ESCROQUERIE AU PRÉJUDICE DU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE DE TOURCOING

La presse locale a relaté la plainte déposée par M. Vandamme, inspecteur du travail, contre un ouvrier couvreur, pour escroquerie au préjudice du Fonds municipal de chômage. Cet ouvrier s'était fait inscrire comme chômeur et avait touché des secours, alors qu'il travaillait.

L'administration du Bureau de Bienfaisance nous informe qu'elle se livre actuellement à un contrôle très sérieux de toutes les feuilles secourues et qu'elle n'hésitera pas à prendre les mesures les plus sévères contre ceux qui toucheront indûment des secours.

Une plainte sera immédiatement déposée contre toutes personnes ayant fourni de fausses déclarations.

Gestes de solidarité

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MOUVEAUX A VOTÉ 25.000 FRANCS

Le Conseil s'est réuni mardi soir, en séance extraordinaire. Il a voté la somme de 25.000 francs, à titre de second crédit au profit des grévistes nécessiteux.

SOUSCRIPTIONS REÇUES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING

(Dixième liste)

Syndicat des Débitants de Boissons de Tourcoing et ses cantons (1er versement), 1.000 fr. ; Amicale des Employés d'Octroi de Tourcoing (1er versement), 500 francs ; Personnel enseignant de l'école maternelle, rue Claude-Bernard, 75 fr. ; Groupe des Jeunes Professeurs du second degré de la région du Nord, 100 fr. ; Collecte faite parmi les Professeurs de l'école primaire supérieure de Tourcoing, 85 francs ; Un groupe d'amis, 65 fr. ; Produit d'un match de football joué à Mouscron entre l'U. S. Socialiste Mouscrinoise et une sélection de joueurs tourquennois, 220 fr. ; Personnel des Douanes de Tourcoing-Ville, 38 fr. ; Quêtes effectuées par la Bourse du Travail (C. G. T.), rue de Guisnes, Journée du 16 juin, 2.059 fr. — Total de la 10e liste : 4.142 fr. — Total général : 27.606 fr. 55

...ET PAR CELUI D'HALLUIN

Le Bureau de Bienfaisance d'Halluin a reçu des souscriptions pour un montant de 800 francs, en faveur des grévistes du textile.

VERSEMENTS EFFECTUÉS POUR LE COMITÉ LOCAL DE GRÈVE

Sommes arrêtées à 32.477 fr. 75

Ch. Charles 7 fr. ; Verre 51 fr. ; Chantier Legrand Flers 267 fr. ; Bruwel 30 fr.; Lesne, rue Pasteur, liste 191, 137 fr. ; liste 196, 45 fr. ; Gootinet Alfred 10 fr. ; Dogimont, liste 193, 50 fr. ; Poupaert, liste 96, 145 fr. ; Dubart-Thérin, liste 149, 137 fr. ; Debruyne H., liste 150, 100 fr. ; Carbon Florian, liste 226, 30 fr. ; Vanspranche, liste 278, 105 fr. ; Piat, liste 320 260 fr. ; Delbart, café de La Paix, liste 27 115 fr. ; Syndicat cyclistes 44 fr. ; Six, listes 307-308-309, 751 fr. 25; Wallez 75 fr. Léon Renard 12 fr. ; Cheminots, listes 007-009-010, 2.360 fr. ; Ateliers Honoré, liste 274, 138 fr. ; Maison Lesauvage 65 ; Gaz Roubaix, listes 052-054, 610 fr. 50 ; Ateliers Van de Steen et Gabel, liste 106 166 fr. ; Ateliers et Foyers automatiques 798 fr. ; Descamps H., liste 012 et 061. 163 fr. 50 ; Atelier Vandame 118 fr. 50 ; Atelier Delaplace 60 fr. 60 ; Chaudronnerie Leveugle 065, 127 fr. 50 ; Gons Henri 100 fr. ; Prache coopérative 300 fr.; Ateliers Gillis et Vanderstichel, liste 064 85 fr. ; Ateliers Degraeve et Prouvost, listes 264 à 270, 724 fr. ; Bourdon, liste 140, 104 fr. ; Synd. dock. vallée l'Avenir Dunkerque 3.000 fr. ; Amis de chez Jules rue de Denain, 44, 12 fr. ; Union des menuisiers rue du Luxembourg 290 fr. 50 Maison Albert Bottel, Gde-Rue, 20 fr. 10; Imprimerie Chevalier, personnel 50 fr. ; Delcourt I., liste 253, 118 fr. 25 ; Depoorter, liste 267, 68 fr. ; Bussy 5 fr. ; Coopérative Epicerie, liste 216, 325 fr. ; Parent-Hibon, liste 221, 133 fr. ; Gruson E., liste 299, 296 fr. ; Jules, liste 84, 171 ; 15e groupe, liste 61, 125 fr. ; Fonderie Roubaix-Wattrelos, liste 305, 284. fr. ; Vanelstraete-Baty 20 fr. ; Vandenberghe A., 10 fr. ; Cnoff 80 fr. ; Syndicats municipaux 3.191 fr. ; Eglen Alf. (Glageon), 5 fr. ; Les disciples de Joseph Wauters 34 fr. ; Demeyer, liste 127, 52 fr. Manchiska, liste 302, 127 fr. ; Lemaire. Croix, 40 fr. ; B. Cafe, salle des fêtes Croix, 30 fr. ; Lhostellerie, adjoint, Croix 10 fr. ; Fédér. am. laïque de Croix, 200 ; Am. anc. élèves école Kleber, Croix, 100 ; Section anc. combat. de Croix, 200 fr.

Maçons des Américains 20 fr. ; Les Ouvriers, 72, rue Kléber, Croix, 25 fr. ; Pivavet Georges 225 fr. ; Depoortere-Damas, liste 1525, 935 fr. ; David Arthur 20; Comb. républicains 500 fr. ; Municipaux 6.212 fr. 50 ; Bouzin E., liste 86, 180 fr.; Vve Terrain, liste 148 55 fr. ; Delrue O., 10 fr. ; Mazeman Adolphe 20 fr. ; Dejode 50 fr. ; Vanherpe Fleuris 241 fr. ; Manchiska, liste 100, 95 fr. 50 ; Personne Boulangerie du Tilleul, liste 272 ; 195 fr.Van Pewyvelde Théo 100 fr. ; Commerçants, rue Pierre de Roubaix, liste 310, 215 fr. ; G.M. 50 fr. ; Un ménage sympathisant 50 fr. ; Un sympathisant 10 fr. ; Verleyen Paul 10 fr. ; Lejeune R., 20 fr.; Huilerie Darte Rouffio 489 fr. ; Ardhuin 15 fr. ; Etab. Vondewar personnel, liste 352, 45 fr. ; Herbaut Hoels, liste 351 137 ; Destailleur A., 50 ; Humanité Wattrelos, liste 270, 190 fr. ; Debuyne Ferd., 10 fr. ; Synd. National Institut., setion Roubaix 1.415 fr. ; Col. O liste 179, 124 fr. 25 ; Ladsous, liste 130. 9 fr. ; Verlest, liste 151, 15 fr. ; Delmotte, liste 139, 9 fr. ; Blanquart, liste 176, 20 fr. ; Deprince, liste 138, 14 fr. 50; Behiels, liste 146, 152 fr. ; Verdonck, liste 129, 82 fr. ; Delespierre, liste 129, 5 fr. ; Bonte, liste 135, 57 fr. ; Adrians, J.-B., liste 137, 10 fr. ; Van Warebecke, liste 133, 102 fr. ; Boucher, liste 175, 15 fr. ; Verhaeghe, liste 132, 15 fr. 50 ; Deluby F., liste 141, 7 fr. ; Bourdon, liste 332, 16 fr. 30 ; Depoorter, liste 144, 8.80; Versaingres G., liste 142, 50 fr. ; Breda J., liste 184, 30 fr. ; Lagache S., liste 301, 23 fr. ; Vammaris G., liste 176, 129 fr. ; Bury H., liste 143, 42 fr. ; Rotsaert B., liste 145, 18 fr. ; Manchiska, liste 182, 76 fr. ; Roger H., liste 115, 167 fr. ; Delvinquière, liste 125, 12 fr. ; Steen E., liste 109, 89 fr. ; Leclercq A., liste 110, 235 fr. ; Derreveaux A., liste 116, 13 fr. ; Bauduin E., liste 71, 54 fr. 65 ; Masure, liste 118, 29 fr. 80 ; Delgrange, liste 117, 50 fr. 50 ; Porteman D., liste 119, 181.50; Mimel Julien, liste 120, 91 fr. 50.

Gilain, liste 121, 40 fr. 50 ; Lerson A., liste 122, 20 fr. ; Lepoutre H., liste 123, 28 fr. ; Depraeter, liste 124, 15 fr. ; Blaeys C., liste 130, 40 fr. ; Manchiska, liste 108, 30 fr. 50 ; Devos Florent, liste 147 71 fr. 55 ; Crombez, liste 111, 18 fr.; Wattrelos, liste 113, 330 fr. ; Poulain P., liste 112, 228 fr. ; Vanhove C., liste 293, 10 fr. ; Vanhove C., liste 292, 15 fr. ; Lebeau A., 10 fr. ; Bernard 15 fr. ; Houteman-Mercier, liste 237, 140 fr. 10 ; Personnel Haustraete Wattrelos, liste 171 56 fr. 75 ; Dornier L., liste, 172 56 fr. 75 ; Syndicat de l'Habillement 797 fr. 60 ; Collecteur Roubaix 60 fr. ; Syndicat locataires Wattrelos 25 fr. ; Deprince E., 10 fr ; Bril 10 fr. ; Imprimerie Roubaix (Denayer), 200 fr. ; Klemais J., liste 284, 182 fr. 25 ; Vlaminck A., 15 fr. ; Daquin A., 15 fr. ; Daquin L., 15 fr. ; Lepoutre A. 15 fr. ; Bourdon, liste 333, 37 fr. ; Turpin G. Wattrelos 30 fr. ; Cnudde, liste 314, 78 fr. 55 ; Cundde, liste 315, 64 fr. ; Hennion A., 20 fr. ; Martino E., 56 fr. ; Personnel coopérative La Paix 265 fr. ; Rombeau H., 20 fr. ; Plateau Harpages, liste 201. 143 fr. ; Les Amis de l'Espérance 80; Personnel Beausire 65 fr. ; Lemaire 20 ; Caus 30 fr. ; Laveuse « Le Rêve » 20 fr.; Forge Lehembre 12 fr. ; Personnel Herbaut-Deneulin 1.100 fr. ; Blomme E., 30 fr. ; Cuirs lissés du Nord, liste 325, 363 fr. ; Maison Constant E., Fives, liste 323, 192 fr. ; la même maison liste 322, 324, 425 fr. ; Duquesne U., liste 228, 87 fr. 60 ; Pauwel J., liste 199, 97 fr.

Martin I., liste 430, 158 fr.; Goeink, 10 fr.; Mono-Service (personnel), 476 fr.; Synd. du Livre confédéré, 139e sect., 500 francs ; Tauzin, 10 fr.; Un autre habitant Hem, 10 fr.; Caisse d'Epargne, rue Voltaire, 27, 26 fr. 25; Amicale, rue d'Hem, 100 fr. ; Lorez, liste 229, 51 fr. ; Coopérative Epicerie Croix, 345 fr. ; Glacière Makellerie Croix, liste 300, 150 fr. ; Verplanque, J., liste 252, 146 fr. ; Gille A., 30 fr. ; Humanité, Wattrelos, liste 160, 120 fr. ; Hennion frères, 10 fr.; Dewilde, 30 fr. ; Brigade Houpline, gauche douane, 21 fr. ; Les ouvriers de chez Drouffe, Toufflers, 65 r ; Vanestrach Baty, 20 r. ; Prudent Pierre, 26 fr. 70 ; Hibon Parent, liste 340, 160 fr. ; Vanhove, 200 fr. ; Vanherpe, liste 377, 186 fr. ; Section artistique Pierre de Roubaix, 1.500 fr. ; Café de la Paix, liste 315, 164 fr. ; Lambard, liste 212, 44 fr. ; Bélin Scoufflaire, 25 fr. ; Bélin Alfred, 25 r. ; Personnel établissements Lefour, Avesnes-sur-Helpe, 162 fr. ; Maison Evrard, 20 fr.

Au total : 40.920 fr. 40. — Liste précédente : 52.477 fr. 75. — Total général : 93.398 fr. 15.

La politique régionale

LE CONGRÈS DU PARTI DÉMOCRATE DANS LE NORD

La Fédération du Nord du parti démocrate populaire tiendra son congrès départemental annuel le dimanche 21 juin, à Lille, dans la salle du Lion d'Or, 100, rue Léon-Gambetta. Tous les adhérents y sont admis sur présentation de leur carte, mais seuls les délégués des sections ont le droit de vote. — Ordre du jour : 10 h., rapport sur l'activité des différents services de la Fédération ; 11 h., rapport du trésorier ; 12 h. 30 : dîner en commun ; 14 h. : élection de la Commission exécutive ; 15 h. : rapports sur la politique de la Fédération aux élections cantonales et législatives prochaines. La Commission exécutive sortante se réunira à 9 h. 30.

PLAGES BELGES

Vous pouvez, dès à présent, acheter notre journal à :

OSTENDE : Rue Ad. Buyl, 38. — Rue de la Chapelle, 31 et 65. — Place Marie José, 11. — Boulevard A. Piéter, 80.

MIDDELKERKE : Avenue Léopld, 24.

WENDUYNE : Rue de l'Eglise, 16.

BLANKENBERGHE : R. de l'Eglise 121.

COQ-SUR-MER : Place Royale.

OOSTDUINKERKE : Route Royale, 4 et 8.

COXYDE-BAINS : Avenue de la Mer.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Ce soir, jeudi, de 18 h. 1/2 à 19 h. 1/2, permanence au siège, Café Pandore, 28, rue Pauvrée. Téléphone 1849.

POILUS D'ORIENT. — Dimanche 21 juin, a lieu, le congrès de Dunkerque, des Poilus d'Orient. La réception des sociétés aura lieu à la gare de Dunkerque, à 10 h. 15, par les autorités et les associations Dunkerquoise.

Le congrès présentant un intérêt particulier, les Poilus d'Orient doivent se trouver nombreux en délégations en cette ville. Toute liberté sera acquise, pour les non-participants au congrès, après la réception à l'Hôtel de Ville. Durant le congrès, après la réception à l'Hôtel de Ville. Durant le congrès, les dames et invités pourront visiter la plage où des distractions leur sont spécialement organisées.

Le prix du voyage aller et retour par chemin de fer est de 21 fr. 75, départ Roubaix. Les billets doivent être pris le samedi et avant 18 h. 1er départ à Roubaix, 8 h. 12 ; Lille, 6 h. 58, direct Dunkerque ; 2e départ à Roubaix, 7 h. 09 ; Lille, 8 h. 07 ; changer à Hazebrouck.

Pour les isolés se retrouver à la gare de Dunkerque, à 10 h. 15 derrière le drapeau.

BIGOPHONES DU FONTENOY. — Vendredi 19 juin, à 17 h. 30, répétition obligatoire pour tous les membres. Présence indispensable. On inscrit les nouveaux membres, sans aucun frais.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

Les meilleures bières aux plus bas prix par le partage des bénéfices entre tous les actionnaires.

ETAT CIVIL

Naissances. — Claude Clarisse, 18, rue Philibert-Delorme ; Juvénal Huynen, 164, rue du Luxembourg ; Jeanne Hilbold, 159, rue des Longues-Haies.

L'AMEUBLEMENT GENERAL, 31 bis, Grande - Rue, Roubaix, meuble bien. Vente directe. Grand choix.

Publications : Francis Le Luyer, répétiteur à Beaufort-en-Vallée, et Alice Maret, répétitrice, au Mans ; Arsène Vantournhoudt, camionneur, rue Rossini, cour Despretz, 6, et Raymonde Taelman bonnetière, 23, rue Bayard ; Gustave Lefebvre, peintre en bâtiments, à Mouvaux, et Léa Vandercruyssen, soigneuse à Croix.

Décès. — Micheline Vandenbulcke, 7 mois, r. d'Alma, fort Frasez, 60 bis.

DOMMAGES DE GUERRE

Suis acheteur. Paiement comptant. DEGRYSE, 201, Bd Liberté. Lille. T. 4862

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

FEUILLETS ROUBAISIENS

Le Bruit, voilà l'ennemi

La tranquillité est une bonne vieille enterrée depuis longtemps et entrée dans l'histoire ancienne.

Elle a vécu calme et paisible, par définition, mais le XXe siècle lui a porté un « coup de jarnac » dont elle ne se relèvera, sans doute, plus.

Le bruit s'est installé en maître et regarde avec arrogance son ancienne rivale.

Partout il règne et domine, triomphant de toutes les intelligences et de toutes les volontés.

Jadis, le chant du coq nous éveillait et ce réveil avait quelque chose de poétique qui n'était pas déplaisant. Maintenant d'infernales sirènes nous tirent de nos rêves délicieux.

A peine sommes-nous sortis de notre sommeil, que les tramways passent et que de toutes leurs sonnettes ils s'acharnent à nous enlever de notre lit, dans lequel nous aurions tant aimé prolonger le séjour.

Mais nous ne sommes qu'au matin, et le « Bruit » après avoir si bien inauguré la journée ne peut pas se permettre de nous accorder la paix à laquelle nous voudrions avoir droit.

Les automobiles prennent possession de la rue et les klacksons et trompes nous écornent les oreilles à qui mieux mieux. Le voisin s'en fait d'ailleurs le complice et fait marcher son poste de T. S. F. pour écouter les dernières nouvelles et en même temps troubler notre tranquillité.

Puis ce sont les motocyclettes qui pétaradent, les camions dont les lourdes roues font retentir le pavé et qui mêlent leurs voix pour organiser le plus affreux des concerts qu'un orchestre de démons pourrait nous procurer.

Et du matin au soir c'est toujours la même chose, dire la même chose c'est peut-être rester au-dessous de la vérité car les sonneries des téléphones, les bruits des métiers, les cris des gosses, le clapotis des machines à écrire même ajoutent également à cet odieux désordre vocal.

On s'étonne ensuite que nos contemporains ne goûtent plus la belle musique, il n'y a là rien de curieux, car à ce train-là les ouïes doivent vite être faussées. — J. D.

HALLE FLIPO : le kilo beurre 17.50 et 19.50 ; café, 14 et 17 ; Margarine, 9.20 ; chocolat, 10 ; hollande, 9 ; gruyère, 15 ; jambons, 20 et 24.

DE LA FÉDÉRATION DES AMICALES LE VOYAGE A PARIS

Le Comité rappelle que l'excursion en train spécial pour Paris organisée par la Fédération des Amicales laïques, aura lieu dimanche 21 juin.

L'embarquement se fera en gare de Roubaix à 4 h. 20 exactement. Chacun est prié d'occuper le numéro de compartiment indiqué sur le carton de parcours délivré lors de l'inscription.

Les personnes ayant souscrit pour l'excursion dans Paris en autobus sont priées, afin d'éviter tout retard, de bien vouloir, en descendant du train, à Paris, se rendre dans le hall de sortie se trouvant à gauche de la Gare du Nord, où se trouveront garés les autobus. Ceux-ci partiront sitôt l'embarquement sans attendre les retardataires.

Les tickets de train et d'autobus seront à retirer au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, vendredi 19 juin, de 14 h. à 20 heures sur présentation du carton de parcours.

Aucun ticket ne sera délivré le jour même de l'excursion.

Pour le retour, l'embarquement se fera en gare du Nord à 20 h. exactement, et l'arrivée à Roubaix aura lieu à minuit 08.

UNE RÉCEPTION DES PÊCHEURS A L'HOTEL DE VILLE

L'Administration et le Conseil municipal recevront à l'Hôtel de Ville, salle Pierre de Roubaix, dimanche 21 juin, vers midi, la délégation des sociétés locales ainsi que les présidents, porte-drapeaux et cantinières des sociétés participant au concours international de pêche à la ligne organisé par la Société « Les Amis Réunis ».

MALADIES DES FEMMES

Le CABINET DE CONSULTATIONS du DOCTEUR DELGRANGE de Landas, sera fermé du 17 au 27 juin 1931.

AUX AILES ROUBAISIENNES

Les séances d'entraînement organisées par la Société « Les Ailes Roubaisiennes » sur le terrain de Flers continuent activement. Les élèves pilotes font de sérieux progrès grâce aux méthodes excellentes suivies par les moniteurs.

Au cours des exercices d'entraînement qui ont lieu le samedi après-midi, le dimanche toute la journée, les mardi, mercredi et jeudi à partir de 18 heures un appareil est à la disposition des amateurs d'excursions aériennes, membres des « Ailes Roubaisiennes ». Les adhésions à la société sont reçues au siège, 26, rue du Bois et sur le terrain.

FABRIQUE DE BONNETERIE, vente directe, 134, r. Nationale, Tg. et 20 ter, Gde-Rue, Rx. Le plus gd choix. Occasions

SOLIDARITÉ

Camarades Cheminots de Roubaix, Croix-Wasquehal Roubaix-Wattrelos et Wattrelos

La commission du Syndicat confédéré des Cheminots de Roubaix, qui avait fait appel à votre solidarité en faveur des grévistes, vous remercie sincèrement. — Les listes de souscription ont rapporté la somme de six mille trois cent trente-huit francs (6.338 fr.), qui a été versée au comité de grève.

D'autres listes circulent encore.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi, de 9 à 10 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

Au 10, rue St-Joseph, ROUBAIX

Complets à façon, 175 fr.

PANTALON .... 25 fr.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles civiles de M. Léon Wastiaux, cafetier, décédé à Lille le 15 juin, dans sa 36e année, lesquelles auront lieu le **Jeudi 18 Juin**, à 3 heures.

Assemblée Hôpital de la Charité, boulevard de Metz, à Lille, à 2 h. 3/4.

Sociétés et Comités

GROUPE ARTISANAL JEAN DELMULLE. — Ce soir jeudi, répétition des rôles (opérette) et demain vendredi, répétition générale (opéra), à 19 h. 30 au local.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Vendredi 19 juin à 20 h., répétition générale.

GRANDE HARMONIE. — Rendez-vous ce soir, à 20 h. un quart, au square Pierre-Catteau pour le concert public.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Répétition aujourd'hui jeudi à 19 h. 15, au local habituel.

ANCIENS DES 165e ET 365e R. I. — Dimanche 21 juin, réunion trimestrielle au siège, 54, Grande-Rue, à 11 h. à l'issue de laquelle des lots seront joués entre les membres présents à jour de leurs cotisations.

A.A.A.E. DE L'INSTITUT TURGOT. — Les membres participant à l'excursion à Paris du 21 juin sont priés de bien vouloir retirer leurs tickets vendredi prochain à 18 h., au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

Anciens des 151e et 351e. — Dimanche 21 juin 10 h. 30, au siège, Café Beaucamps, réunion trimestrielle. A l'ordre du jour : Compte rendu, réunion précédente et de l'excursion de Paris. Paiement des cotisations des retardataires ; Tombola ; Excursion à Lorette du 19 juillet.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILÉS. — Aujourd'hui, jeudi, au Foyer, 3, rue de l'Espérance, à 19 h. 1/2. Communication importante.

WATTRELOS

Pour les familles nécessiteuses des grévistes. — Le Bureau de Bienfaisance de Wattrelos a reçu les dons ci-après en vue de venir en aide aux familles nécessiteuses des grévistes :

280 fr. versés par les ouvriers de la Fonderie de Roubaix-Wattrelos ; 50 fr. versés par le Syndicat professionnel des Voyageurs, Représentants et Placiers de Roubaix-Tourcoing ; 15 fr. versés par Mme S. Prévost de Wattrelos, 250 fr. versés par le Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing rue Pellart (2e versement) ; 5 fr. et bon pour 4 kilos de poisson par semaine, par M. Dejode rue du Moulin, Wattrelos ; 87 fr. 10, produit d'une collecte versés par M. André Bourré, de Lille.

Contravention. — Le service de police a verbalisé contre Marcel Vanderstraete, 33 ans électricien à Mouscron (B.) pour circulation en vélocipède sur un trottoir.

CROIX

MORT DE M. EMILIEN VEDERINE ANCIEN PROFESSEUR A L'INSTITUT TURGOT

On annonce la mort de M. Emilien Vederine, professeur honoraire de l'école Pratique de Commerce et d'Industrie (Institut Turgot, à Roubaix), décédé à l'âge de 54 ans, en son domicile, 36, rue du Trocadéro, à Croix.

Le défunt qui était originaire de Lindery (Yonne) avait fait ses études à l'école Normale d'Auxerre, qu'il poursuivit ensuite à Paris. Il débuta comme professeur à Maubeuge, et après avoir passé plusieurs années dans cette ville, il fut envoyé à Roubaix, en qualité de professeur à l'Institut Turgot où il enseigna pendant 24 ans.

M. Vederine était officier d'Académie, officier de l'Instruction publique, titulaire des médailles commémorative et interalliée de la grande guerre. Au cours de la tourmente, il fut fait prisonnier et emmené en captivité au camp de Reinbahn (Allemagne) où il organisa un cours d'illettrés et un cours de comptabilité.

Ses funérailles civiles auront lieu dimanche, à 15 heures.

Avis aux chômeurs. — La direction de l'usine Masurel et Caen, mégisserie de Croix a licencié son personnel pour manque de force motrice. Les nécessiteux congédiés sont priés de se présenter samedi de 8 à 9 h. au bureau du chômage (commissariat de police) avec le livret de famille et la carte de gréviste pour ceux qui seraient détenteur de cette dernière. Ils auront en outre à présenter un certificat de congédiement délivré par leur employeur.

Etat civil. — Naissance : Mahien Hervé, rue Paul-Lafargue, 39.

Décès : Glorieux Elise, ép. Castermans, 69 ans, sp., rue P.-Lafargue, 56.

WASQUEHAL

Des cuisines populaires. — Réuni en séance extraordinaire lundi soir, à la mairie, le conseil municipal, vu la persistance de la grève du textile, a décidé la création de cuisines populaires pour les enfants des grévistes nécessiteux fréquentant les écoles de la commune.

Ces cuisines populaires seront installées au garage communal, ancienne bouloire Détailleur, rue Hoche, pour les enfants des écoles du Centre, et à l'école du Capreau pour les élèves de ce quartier. — Elles fonctionneront à partir du jeudi 18, et les repas, consistant en soupe et légumes, seront servis en deux séries : à 11 h. 30 et à midi.

Pour avoir droit à ces repas gratuits, les parents devront réclamer des tickets au cours des séances de pointage de cartes qui ont lieu à la mairie, à 8 h., et au Capreau, à 13 h. 30. — Les élèves bénéficiaires des soupes populaires devront se munir d'une cuiller, d'une fourchette et d'un quart ou timbale.

Blessé au travail. — Occupé à la Raffinerie de Pétrole, le manœuvre Maurice Derache, 20 ans, rue Coli, 243, s'est fait une entorse du coude : 12 jours.

A l'Union Mutualiste. — Dimanche 21, à 16 h., salle des fêtes de la mairie, assemblée générale extraordinaire. Il sera procédé au renouvellement des deux tiers du conseil d'administration.

M. H. Détailleur, député-maire, président d'honneur de la Société, voulant récompenser les membres du conseil d'administration du dévouement inlassable qu'ils n'ont cessé de manifester depuis la fondation de la Société et surtout depuis la mise en application de la loi des assurances sociales, a décidé de prendre à sa charge l'achat des médailles décernées par le ministère de la Prévoyance Sociale, et qu'il les remettra lui-même au cours de cette réunion.